



MONTHEY

S'amuser jusqu'au bout de la nuit

La deuxième convention de l'association Dé qu'à Dents a réuni, ce week-end, quelque 70 aficionados de jeux. **PAGE 13**

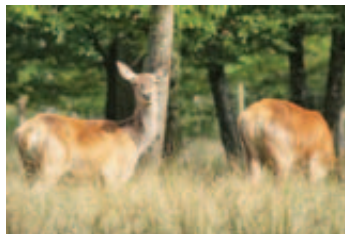
CLERC

xd - nv

RÉGULATION DU CERF

La chasse spéciale débute aujourd'hui

Quelque 230 chasseurs participent dès ce lundi à une chasse spéciale au cerf. L'objectif de ces tirs complémentaires est de prélever environ 150 animaux de plus que les résultats atteints en septembre dernier. Les nemrods valaisans n'avaient alors abattu «que» 1477 bêtes sur les 1800 unités escomptées, essentiellement en raison d'une mauvaise météo.



Les biches et faons de cerf sont dès aujourd'hui dans le collimateur de quelque 230 chasseurs. DR

Seules les biches et les faons pourront être tirés à partir d'aujourd'hui. Une action exceptionnelle: la dernière chasse spéciale au cerf, ouverte aux chasseurs, remonte à 1986. Ces 230 inscriptions représentent moins du 10% des preneurs de permis 2013. Le service cantonal de la chasse espérait une proportion de participation de deux chasseurs pour un animal à prélever. Si le but n'est pas atteint dans l'absolu, la géographie des inscriptions est contrastée. Sur la rive droite du val d'Hérens, seule zone du Valais romand ouverte à ces tirs complémentaires, il a fallu recourir à un tirage au sort. 30 animaux figurent dans le quota à atteindre alors que 73 chasseurs

s'étaient inscrits pour ce secteur. Les participants ont, selon leurs possibilités, été aiguillés sur des zones situées dans le Haut-Valais où 120 unités sont à prélever.

Si le brouillard ne s'invite pas, les chances d'atteindre rapidement le contingent sont réelles, estime le service de la chasse. Les animaux n'ont pas l'habitude d'être chassés à cette période et ont changé de couvert. Et, avec la chute des feuilles, la visibilité est améliorée en forêt. Pour une gestion pointue, un répondeur indiquera chaque soir la poursuite ou non de la chasse, secteur par secteur, en fonction des tirs annoncés durant la journée. **PF**

CONSEIL D'ÉTAT

Pour un Conseil de la magistrature

Faut-il y voir une simple coïncidence? Alors que la justice valaisanne a été montrée du doigt la semaine dernière pour sa gestion de l'affaire du tribunal de Martigny, le Conseil d'Etat a adopté un projet de révision de la Constitution à propos de l'élection des procureurs et de l'institution d'un Conseil de la magistrature. Il l'a annoncé vendredi dernier et parle d'un Conseil de la magistrature «garant d'une organisation judiciaire plus neutre.» Le Conseil d'Etat estime qu'«une organisation judiciaire dont les magistrats supérieurs sont nommés et surveillés par l'autorité politique qu'est un Parlement ne satisfait pas nécessairement à la double exigence de l'indépendance et de l'apparence d'indépendance.» Il rappelle que «pour favoriser l'indépendance du pouvoir judiciaire, plusieurs Etats et plusieurs cantons ont institué une telle autorité indépendante du gouvernement et du Parlement, compétente pour se prononcer sur la désignation des juges, pour contrôler leurs activités et pour exercer, à leur égard, le pouvoir disciplinaire.» **GB/C**

FORUM DES PATIENTS

Onze associations à Sion

Onze associations de patients et de proches, dont la fondation Sécurité des patients suisses et l'Organisation suisse des patients, ainsi que des représentants du Service de la santé publique et le médiateur cantonal, ont répondu présents la semaine passée au second Forum des patients mis sur pied par l'Hôpital du Valais. Lors d'une matinée de discussions et d'échanges, ils ont abordé plusieurs thèmes comme le dossier médical, l'espace d'écoute ou le traitement des réclamations. Le rendez-vous a aussi permis aux associations de faire part aux représentants de l'Hôpital de leurs besoins, attentes et autres propositions d'améliorations. «Ici, des questions comme l'accessibilité aux locaux, aux toilettes, les parkings, la hauteur des lits ainsi que la prise en charge médicale et infirmière peuvent être évoquées sans tabou» relève Robert Ramseyer, vice-président du Club en fauteuil roulant du Valais Romand. De son côté, la présidente de Synapsespoir, association de proches de personnes souffrant de schizophrénie, Louise-Anne Sartoretti, estime qu'il faut créer des liens, des vases communicants basés sur la confiance. **GB/C**

RIDDES

Chèque de 5000 francs

Cette semaine, l'exposition «Les enfants du Burkina», à la Vidondée, destinée à soutenir les actions en faveur de l'enfance défavorisée de Ouagadougou, a reçu un chèque de 5000 francs d'AVEmploi, section de l'association valaisanne des entrepreneurs spécialisée dans le placement dans les métiers du bâtiment. Jean Zermatten et Pierre-Alain Bruchez avaient le sourire, cette exposition, qui a fermé ses portes dimanche, fut un véritable succès. Quelque 80 œuvres avaient déjà été vendues en milieu de semaine passée, une somme à laquelle sont venus s'ajouter ces 5000 francs. **GB/C**

COMMERCE La société qui avait lancé le passeport valaisan propose des lattes estampillées 13 étoiles, mais fabriquées dans le canton de Vaud.

PassVal lance un ski «valaisan»

GILLES BERREAU

Si notre canton peine parfois à se faire entendre sur la scène helvétique, son attrait reste intact. Notamment en matière commerciale. Car l'appellation «Valais» fait vendre. Après le coup du passeport valaisan en mars dernier, la société PassVal Sàrl, basée à l'Espace Création à Sion, tente à nouveau le coup avec cette fois un ski valaisan. Avec une semelle vive, aux couleurs du drapeau étoilé, et un revêtement en bois sur la face supérieure, «dure comme la tête des habitants du canton», ose le communiqué de présentation du produit, ce ski arbore la mention «1815», date d'entrée du canton dans la Confédération. Du plus bel effet! La société séduisoise, à l'origine du projet, annonce: «Le Valaisan a enfin son ski rien qu'à lui.» De là à penser que ces skis sont fabriqués en Valais, il n'y a qu'un pas, trop vite franchi. En réalité, ils sont réalisés dans le canton de Vaud. En effet, ils sortent des locaux de la société Dahu Shaper, à Gland, à trente kilomètres de Genève. Avec à sa tête un Valaisan et un Vaudois, cette start-up, spécialisée dans le ski personnel, a remporté l'édition romande du concours Start-ups en 2012 avec une machine à fabriquer des skis.



Nés à l'EPFL

Ces artisans fabriquent des skis entièrement suisses avec une



Roland Collombin, lors du test du prototype à Zermatt, avec Guillaume Luyet, l'un des cofondateurs du passeport valaisan. Ci-contre, le dessus de ces nouveaux skis «valaisans». DR

DÉJÀ 8000 PASSEPORTS

La société PassVal avait lancé en mars dernier son passeport valaisan. Ce succès, qui surfe sur un fort élan identitaire sympathique, fait travailler trois personnes à plein temps aujourd'hui. De quoi justifier le passage du prix du passeport de 25 à 55 francs? «Nous avons étoffé notre offre, notamment sur notre plate-forme en ligne, avec de nombreuses offres commerciales, avec des partenaires comme des hôtels et des restaurants. Tout cela à un coût», justifie Guillaume Luyet. Et cette initiative connaît un succès phénoménal. Chef de projet chez PassVal, Simon Papilloud indique que plus de 8000 passeports ont trouvé preneurs depuis le lancement de cette initiative. Parmi eux, 75% de Valaisans, indique la société. **GB**

machine innovante née à l'EPFL, lieu d'étude des compères. Pour la construction en série, elle peut facilement être installée, par exemple dans des magasins de sport. De quoi réaliser toutes sortes de logos et dessins, comme ceux utilisés pour les skis aux couleurs valaisannes. Un modèle qui peut compter sur le soutien du champion Roland Collombin, qui le décrit comme

une vraie bombe après l'avoir testé sur les pistes de Zermatt.

La première commande – une quinzaine de paires – devrait être livrée avant Noël. Le prix: 1150 francs. Guillaume Luyet, de PassVal, ne voit pas de problème à fabriquer ces skis hors canton. «Avec un Vaudois, Sacha Martin, de Verbier, qui est à la tête de cette société basé à Gland. L'âme valaisanne se situe au-delà

de notre canton. Qui plus est, la machine peut facilement être déplacée et pourrait fort bien réaliser ces skis en Valais.»

Toutefois, Guillaume Luyet reconnaît que si PassVal avait trouvé une société en Valais avec une technologie similaire, le ski aurait été fabriqué dans notre canton.

Chez Valais/Wallis Promotion, Raphaël Favre, responsable des produits et marques, précise que Valais/Wallis Promotion ne dispose pas des compétences pour juger de l'utilisation des mots «Valais» ou «Valaisan». «Par contre, en ce qui concerne notre marque déposée, nous ne constatons aucune infraction. L'étoile utilisée sur ces skis est celle du drapeau cantonal et non l'étoile asymétrique de la marque Valais. Ces skis ne reprennent pas les codes visuels de notre marque, notamment le carré rouge avec notre Cervin stylisé.» **GB**

AÉROPORT ET CAMPUS Le Conseil d'Etat ne comprend plus le président de Sion.

Marcel Maurer est pointé du doigt

«Marcel Maurer n'aura rien fait pour sauver l'aéroport de Sion.» C'est ce qu'Oskar Freysinger dit à propos du possible retrait de l'armée de l'aéroport de Sion. Il est indigné par la déclaration du président de Sion dans «Le Nouvelliste» de samedi dernier.

«Marcel Maurer a décidé d'écrire à Berne pour dire que Sion veut bien la présence de l'armée à l'aéroport, mais sans les jets. C'est là une solution inacceptable pour l'armée, parce qu'elle n'est pas rentable. Maintenant, au moment où il doit choisir quel aéroport militaire doit fermer, André Blattmann (n.d.l.r.: le chef de l'armée) a beau jeu de dire que les Sédunois ne veulent plus du leur», déclare le conseiller d'Etat. Ce dernier ajoute que l'Exécutif cantonal «soutient de manière inconditionnelle l'aéroport», tout en souhaitant un dialogue au niveau du bruit.

Le campus en péril

Le Conseil d'Etat est en désaccord avec Marcel Maurer sur un autre dossier, celui de l'arrivée de l'EPFL en Valais.

Oskar Freysinger avoue ne plus comprendre l'attitude du président de la Ville de Sion, lequel

refuse de payer la participation de 10% due par la commune site. «Ce n'est pas un élément à négocier. Cette contribution figure clairement dans la loi. Pour aller dans le sens de la commune de Sion, le Conseil d'Etat a accepté d'étaler dans le temps le paiement

dû par la Ville. L'attitude de Marcel Maurer met en péril le projet de campus. Je ne comprends pas.»

Une nouvelle séance de discussion entre la Ville de Sion et l'Etat est prévue mercredi, alors que l'armée donnera son verdict ce soir. **JEAN-YVES GABBUD**

PUBLICITÉ

CAMEL ACTIVE
SPORT CHIC

CRETTAVENTURE
CAMEL ACTIVE VALAIS > RIDDES

Offre Privilège

du 1^{er} novembre 2013 au 15 décembre 2013

Jusqu'à - 28%
d'avantage client sur nos véhicules en stock

Sierre 027 455 14 93
Sion 027 327 30 70
Martigny 027 721 00 00

www.urfersa.ch
info@urfersa.ch